



## SVFAB ANALYSE DÉTAILLÉE

2019-03-13 Goldgeschäfte, Klimajugend, Theke Ruedi Noser, Dschihadisten

Émission : SRF Tagesschau | 2019-03-13 | Analysée le : 2026-05-19 14:42

Version 3.0-detail | Universal 3.0-detail | Konverter 3.4 (2026-05-20) | Masstab: Art. 4 RTVG

**SCORE  
GLOBAL**

**6.5/10**

*Écart grave par rapport à l'obligation d'équilibre. Degré d'écart élevé*

0 = équilibré, 10 = fortement unilatéral/manipulateur

## SPECTRE POLITIQUE

Classification selon le Chapel Hill Expert Survey (CHES) 2024

Le Chapel Hill Expert Survey (CHES 2024) est une enquête académique auprès de 609 politologues dans 31 pays. Chaque parti est classé sur une échelle de 0 (extrême gauche) à 10 (extrême droite).

Parti	Les Verts	PS	PVL	Le Centre	PEV	PLR	UDC
CHES	1.13	1.67	3.60	5.47	5.64	7.67	9.00
Spectre	Gauche	Gauche	Gauche	Centre	Droite	Droite	Droite

La tendance globale est représentée sur une échelle de 0 à 10 (0 = fortement favorable à la gauche, 5 = équilibré, 10 = fortement favorable à la droite). Le calcul est basé sur la différence de faveur moyenne accordée aux partis de gauche par rapport aux partis de droite (regroupement selon CHES 2024).

**TENDANCE (G - D)**

**2.9 / 10**

**Favorable à la gauche**

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

← Gauche

Droite →

Source : Chapel Hill Expert Survey 2024 — [chesdata.eu](https://chesdata.eu) | [Jolly et al., Electoral Studies, 2022](https://doi.org/10.1017/XES.2022.1) | Valeurs seuils : [Pew Research Center](https://www.pewresearch.org/)

Cette section sert à la classification politique et n'est pas prise en compte dans le score global.



## PAYSAGE POLITIQUE

La Suisse est une démocratie de concordance dotée d'un Conseil fédéral de sept membres, composé selon la formule magique. Au moment de l'émission (mars 2019, session de printemps), le Conseil fédéral était composé de : UDC (2 sièges : Ueli Maurer, Guy Parmelin), PS (2 sièges : Alain Berset, Simonetta Sommaruga), PLR (2 sièges : Ignazio Cassis, Karin Keller-Sutter), Le Centre/PDC (1 siège : Viola Amherd). Il n'existe pas de division classique gouvernement/opposition — tous les grands partis sont représentés au gouvernement.

Parti	CHES G-D	Sièges CN	Gouvernement/Opposition	Position clé (pertinente pour l'émission)
UDC	8.0	65 (2015)	Gouvernement (2 CF)	Contre l'initiative sur la responsabilité des entreprises, climato-scepticisme
PS	2.5	43 (2015)	Gouvernement (2 CF)	Pour la responsabilité des entreprises, urgence climatique
PLR	6.5	33 (2015)	Gouvernement (2 CF)	Contre l'IRE, nouveau positionnement climatique
Le Centre/PDC	5.0	27 (2015)	Gouvernement (1 CF)	Pragmatique, non pertinent pour l'émission
Les Verts	2.0	11 (2015)	Opposition	Pour l'urgence climatique, pour l'IRE
PVL	4.0	7 (2015)	Opposition	Pour l'urgence climatique (Bâle)
PEV	5.5	2 (2015)	Opposition	Non pertinent pour l'émission

*Remarque : répartition des sièges selon les élections au Conseil national de 2015, l'émission datant de mars 2019 (avant les élections d'octobre 2019).*

L'émission s'inscrit dans une phase d'affrontement politique intense autour de l'initiative sur la responsabilité des entreprises (IRE), qui vise à rendre les entreprises suisses responsables des violations des droits humains à l'étranger. Parallèlement, le mouvement Fridays for Future gagne la Suisse, avec une grève mondiale pour le climat le 15 mars 2019. La question du rapatriement des combattants de l'EI et de leurs enfants depuis des camps syriens est un sujet de sécurité et d'humanité controversé à l'échelle européenne.

SRF (Schweizer Radio und Fernsehen) est le service public de radio et télévision de la Suisse alémanique, financé par des redevances de réception (redevance Serafe). Il est soumis à l'art. 4 LRTV, qui prescrit une présentation adéquate des faits, la pluralité des opinions et l'équilibre dans les émissions rédactionnelles. La Rundschau est le magazine politique de SRF et a des obligations de diligence particulières dans le traitement de sujets politiques controversés.



## CHAPITRE 1 — BIAIS PARTISAN

Parti	Score (-5..+5)	Représentation dans l'émission vs. position du programme
UDC	-3	00:00–42:27 — La position de l'UDC (climato-scepticisme, contre l'IRE) est représentée exclusivement par le conseiller cantonal UDC de Bâle, présenté comme un perturbateur (24:02 « Le politicien UDC dérange »). Position du programme : ouverture technologique, contre les interdictions, souveraineté — présentée comme une opinion minoritaire face au consensus scientifique. Déformée par le contexte.
PS	+2	22:50 politicienne PS Lisa Mathis, 21:24 politicienne PS Samira Marti — La position du programme (urgence climatique, IRE) est présentée de manière positive et détaillée. Aucune remise en question critique des positions du PS. Correct, mais favorisant unilatéralement.
PLR	-1	13:10–33:00 Ruedi Noser comme seul invité interviewé — La position du programme (contre l'IRE, solutions basées sur le marché) est présentée, mais encadrée par une modération agressive et un cadrage la présentant comme insuffisante. Le nouveau positionnement climatique du PLR est remis en question comme opportuniste (32:02). Partiellement correct, mais avec un cadrage négatif.
Le Centre	0	Absent de l'émission.
Les Verts	0	Non représentés directement, mais leurs positions (urgence climatique, IRE) sont défendues par des activistes et des politiciens PS et présentées positivement.
PVL	+1	23:23 politicien PVL Eneas Wanner à Bâle — La résolution sur l'urgence climatique est présentée positivement. Position du programme correcte, mais seulement marginalement.
PEV	0	Absent de l'émission.

Légende des scores : +5 = correct/complet, 0 = absent de l'émission, -5 = activement déformé

### Résumé du biais partisan

- Représentation la plus fidèle : PS, score +2
- Déformation la plus forte : UDC, score -3
- Écart moyen par rapport à 0 : 1.0 (pour les partis présents dans l'émission)
- Conclusion : La position de l'UDC sur le changement climatique est représentée par un seul conseiller cantonal, présenté comme un outsider face au consensus scientifique (24:02 « Le politicien UDC dérange »). Les positions du PS et du PVL sont présentées positivement par plusieurs acteurs, sans remise en question critique comparable. La position du PLR est défendue par Noser, mais la modération encadre systématiquement ses arguments comme insuffisants.



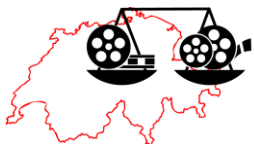
## CHAPITRE 2 — INFORMATIONS SUR L'ÉMISSION ET CADRE THÉMATIQUE

### Données de l'émission

- Titre : SRF Rundschau
- Date : 13.03.2019
- Modérateur : Sandro Protz
- Journalistes : Schorsch Humbel (enquête sur l'or), Fiona Endres et Valentin Rubin (grève pour le climat), Alexandra Kubsa (enfants de l'EI, correspondante en France)

Acteurs	Fonction	Parti/Affiliation	Spectre politique
Ruedi Noser	Conseiller aux États PLR Zurich	PLR	Centre-droit
Mark Piet	Professeur, auteur du livre « Or sale »	Aucune/Science	Non classifiable
Julia Büsser	Société pour les peuples menacés	ONG (plaidoyer)	Progressiste de gauche
Francisco Quintano Mendes	Directeur de Minerales del Sur	Secteur privé Pérou	Aucune
Marie-Claire Graf	Militante pour le climat, Bâle	Grève pour le climat	Gauche
Eslim Demirel	Militante pour le climat, Bâle	Grève pour le climat	Gauche
Philipp Kramer	Militant pour la grève climatique	Grève pour le climat	Gauche
Lisa Mathis	Politicienne PS Bâle-Ville	PS	Gauche
Eneas Wanner	Politicien PVL Bâle-Ville	PVL	Centre-gauche
Simonetta Sommaruga	Conseillère fédérale, ministre de l'environnement	PS	Gauche
Samira Marti	Conseillère nationale PS	PS	Gauche
Lydie Maninkeda	Grand-mère, victime de l'EI	Aucune	Aucune
Martin Lemke	Combattant de l'EI (archives)	EI	Aucune
Leonora	Ancienne membre de l'EI rentrée au pays	Aucune	Aucune
Marie-Dosée	Avocate, France	Aucune	Aucune
Expert en terrorisme	Non nommé	Aucune	Aucune

### Thème principal



**Schweizerischer Verein** für ausgewogene Berichterstattung  
**Association suisse** pour une information équilibrée  
**Associazione svizzera** per un reporting equilibrato

L'émission traite trois sujets : (1) l'or illégal en provenance du Pérou et le rôle de la raffinerie suisse Metalor ainsi que l'initiative sur la responsabilité des entreprises ; (2) la grève mondiale pour le climat et la réaction politique en Suisse ; (3) la situation des enfants de combattants européens de l'EI dans des camps syriens.



## CHAPITRE 3 — 15 CRITÈRES : ANALYSE DÉTAILLÉE

### Faits durs

#### Faits durs — 9 techniques quantifiables et scientifiquement vérifiables

##### 1. SÉLECTION DES EXPERTS

7/10

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

##### Expert 1 : Prof. Mark Piet, « auteur du livre Or sale »

Horodatage	02:06
Déclaration	« C'est, si je puis dire, le pire endroit du monde où l'or est extrait. »
Évaluation	Auteur d'un livre en cours de rédaction, pas un chercheur avec publications évaluées par les pairs ; a visité La Rinconada en personne. Conflit d'intérêts : la publication du livre profite de l'attention portée au sujet.
Voix contraire manquante	Un géographe économique indépendant ou un expert minier sans projet de livre.

#### Vérification approfondie des sources — Mark Piet :

**(a) FINANCEMENT** : Projet de livre (privé/éditeur). Conflit d'intérêts : les ventes du livre profitent de la présence médiatique et de la scandalisation du sujet.

**(b) MANDAT** : L'auteur du livre n'a pas de mandat neutre ; l'objectif est la publication d'un ouvrage critique sur l'« or sale » — structurellement orienté vers la scandalisation.

D1 Conflit d'intérêts : -1 — Le projet de livre profite du scandale

D2 Risque personnel : +1 — Voyage à La Rinconada, recherche personnelle sur place

D3 Compétence : +1 — Titre de professeur, mais domaine non précisé ; pas d'expert reconnu en mines ou en droit

D4 Cohérence des opinions : 0 — Aucune déclaration comparative disponible

D5 Émotionnalisation vs. données : -1 — « Le pire endroit du monde », « baraque en tôle », « trou sombre » — fortement émotionnel, peu de données

D6 Niveau de source : +1 — Recherche primaire sur place, mais pas de documents primaires

**TOTAL : +1 → FEU DE SOURCE : JAUNE**

**(c) COMPÉTENCE** : Présenté comme un expert scientifique neutre (« professeur »), alors qu'il est structurellement positionné comme auteur avec un intérêt de publication. → Technique n° 2 (sélection des sources).

##### Expert 2 : Julia Büsser, Société pour les peuples menacés

Horodatage	05:41
Déclaration	« Nous avons constaté que Minerales del Sur a livré jusqu'à 15 tonnes d'or par an à Metalor. [...] La question se pose de savoir comment il est possible qu'une telle quantité d'or prétendument légal soit produite. »
Évaluation	Représentante d'une ONG avec un mandat de plaidoyer clair ; structurellement positionnée en faveur de l'IRE.



**Voix contraire  
manquante**

Un juriste indépendant en droit commercial ou un expert du secteur.

Vérification approfondie des sources — Julia Büsser :

**(a) FINANCEMENT** : Société pour les peuples menacés — ONG suisse financée par des dons et des contributions publiques. Conflit d'intérêts : la pertinence de l'organisation et les recettes de dons augmentent avec la visibilité des violations des droits humains ; le soutien à l'IRE fait partie du mandat.

**(b) MANDAT** : Organisation de plaidoyer pour les peuples menacés — structurellement non neutre sur les questions de responsabilité des entreprises.

D1 Conflit d'intérêts : -2 — Intérêt institutionnel clair pour la scandalisation et le soutien à l'IRE

D2 Risque personnel : 0 — Aucun risque personnel identifiable

D3 Compétence : 0 — Expertise ONG, pas de domaine juridique ou technique minier

D4 Cohérence des opinions : +1 — Position de l'ONG cohérente avec son mandat

D5 Émotionnalisation vs. données : +1 — Cite des chiffres de tonnage concrets, mais sans indication de source

D6 Niveau de source : -1 — Source secondaire, aucun document primaire cité

**TOTAL : -1 → FEU DE SOURCE : JAUNE**

**(c) COMPÉTENCE** : Présentée comme une instance spécialisée, mais est structurellement une organisation de plaidoyer partisane. → Technique n° 2.

**Expert 3** : « Expert en terrorisme » anonyme (reportage sur l'EI)

<b>Horodatage</b>	39:44
<b>Déclaration</b>	« Entraînés au maniement des armes et des explosifs, imprégnés de leur idéologie, les djihadistes sont aujourd'hui devenus bien plus dangereux. Mais la meilleure façon de garantir notre sécurité est de les rapatrier. »
<b>Évaluation</b>	Anonyme, aucune vérification possible. Soutient la thèse du rapatriement.
<b>Voix contraire manquante</b>	Un expert en sécurité avec une position contraire.

Vérification approfondie des sources — Expert en terrorisme :

**(a) FINANCEMENT** : Inconnu — aucune identification possible.

**(b) MANDAT** : Inconnu.

D1 Conflit d'intérêts : 0 — Inconnu

D2 Risque personnel : 0 — Inconnu

D3 Compétence : 0 — Titre d'« expert en terrorisme » sans vérification

D4 Cohérence des opinions : 0 — Inconnu

D5 Émotionnalisation vs. données : 0 — Mixte

D6 Niveau de source : -2 — Aucune source primaire, anonyme

**TOTAL : -2 → FEU DE SOURCE : JAUNE (de justesse)**

**(c) COMPÉTENCE** : Un expert anonyme dont la déclaration soutient la thèse rédactionnelle (rapatriement = mieux) est présenté sans voix contraire.

*Groupes d'experts manquants :*

- Juriste indépendant en droit commercial/minier sur l'applicabilité de l'IRE
- Économiste du climat avec une perspective critique sur les objectifs de zéro CO2
- Autorité suisse de sécurité (SRC/Fedpol) sur la question des retours de l'EI

**Feu de source pour les participants :**



**Schweizerischer Verein** für ausgewogene Berichterstattung  
**Association suisse** pour une information équilibrée  
**Associazione svizzera** per un reporting equilibrato

Source	D1	D2	D3	D4	D5	D6	Total	Feu
Prof. Mark Piet, « auteur du livre Or sale »	-1	+1	+1	0	-1	+1	+1	JAUNE
Julia Büsser, Société pour les peuples menacés	-2	0	0	+1	+1	-1	-1	JAUNE
« Expert en terrorisme » anonyme (reportage sur l'EI)	0	0	0	0	0	-2	-2	JAUNE

Résumé :

Expert	Feu de source	Problème principal
Mark Piet	JAUNE (+1)	Auteur avec intérêt de publication, présenté comme professeur neutre
Julia Büsser	JAUNE (-1)	ONG de plaidoyer présentée comme instance spécialisée, conflit d'intérêts structurel
Expert en terrorisme	JAUNE (-2)	Anonyme, non vérifiable, soutient la thèse rédactionnelle

Les trois experts soutiennent la thèse rédactionnelle de base ; aucune voix contraire d'une position d'expert comparable n'est présentée.



## 2. SÉLECTION DES SOURCES

7/10

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Affirmations sans source primaire = points de pénalité (vérification des rumeurs)

### Source 1 : Société pour les peuples menacés (Julia Büsser)

#### Horodatage

05:41 — Déclaration : « Nous avons déjà alerté Metalor il y a des années au sujet de Minerales del Sur. »

**(a) Financement** : ONG suisse financée par des dons, reçoit également des contributions publiques. Conflit d'intérêts structurel : la pertinence de l'organisation et les recettes de dons augmentent avec la visibilité des violations des droits humains.

**(b) Conflit d'intérêts structurel** : L'ONG est institutionnellement positionnée en faveur de l'IRE ; les déclarations sur Metalor renforcent la campagne pour l'IRE que l'organisation soutient.

**(c) Source contraire manquante** : Un juriste indépendant en droit commercial ou une association professionnelle (p. ex. Swiss Better Gold Association) avec une appréciation différente.

### Source 2 : Procureur péruvien (non nommé)

#### Horodatage

06:20 — Déclaration : « ...avec une grande probabilité issue d'une exploitation minière illégale. »

**(a) Financement** : Public (justice péruvienne). Conflit d'intérêts : le procureur a un intérêt institutionnel dans les poursuites pénales ; les déclarations dans le cadre d'une procédure d'instruction sont par définition unilatérales.

**(b) Conflit d'intérêts structurel** : Enquête préliminaire, pas d'acte d'accusation — les déclarations ont un caractère de soupçon, mais sont présentées comme des faits.

**(c) Source contraire manquante** : La défense de Minerales del Sur (Francisco Quintano Mendes prend certes la parole, mais plus brièvement et sans base documentaire).

### Source 3 : Déclaration de Metalor (lue, aucun représentant en direct)

#### Horodatage

04:36 — Déclaration : « Metalor n'a acheté de l'or qu'auprès de mines légales et enregistrées. »

**(a) Financement** : Entreprise privée. Conflit d'intérêts : protection de la réputation.

**(b) Conflit d'intérêts structurel** : La déclaration est lue, aucun représentant ne peut répondre aux questions — structurellement désavantagé par rapport aux critiques qui interviennent en direct.

**(c) Source contraire manquante** : Un représentant de Metalor en direct en studio aurait rétabli l'équilibre.

Vérification des rumeurs :

Rumeur 1 :

Horodatage : 06:14

Affirmation : « ...comment il est possible qu'une telle quantité d'or prétendument légal soit produite. »

Marqueur verbal : « prétendument »

Source primaire disponible : Non — Büsser ne cite aucune source primaire pour le chiffre de 15 tonnes. +1 point de pénalité.

Rumeur 2 :

Horodatage : 01:07

Affirmation : « Or saisi, présumément extrait illégalement. »



**Schweizerischer Verein** für ausgewogene Berichterstattung  
**Association suisse** pour une information équilibrée  
**Associazione svizzera** per un reporting equilibrato

Marqueur verbal : « présumément »

Source primaire disponible : Partiellement — la saisie est attestée, « illégal » est une présomption, pas un jugement.  
+0.5 point de pénalité.

*Résumé : La sélection des sources est structurellement unilatérale : toutes les sources principales (ONG, procureur, expert anonyme, activistes, politiciennes PS) soutiennent la thèse rédactionnelle. Metalor et Minerales del Sur ne sont représentées que par des déclarations lues ou de brèves contre-déclarations. Des marqueurs de rumeur sont utilisés sans citer de sources primaires.*



### 3. RÉPARTITION DU TEMPS DE PAROLE

6/10

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Temps de parole estimé (sujet 1 : or/IRE, env. 00:00–33:00) :

- Ruedi Noser (PLR, opposant à l'IRE) : (24%)
- Mark Piet (auteur, critique) : (9%)
- Julia Büsser (ONG, pro-IRE) : (6%)
- Francisco Quintano Mendes (Minersur, partie adverse) : env. 1.5 min. (5%)
- Metalor (lu) : (3%)
- Sandro Protz (modération, y compris commentaires) : (21%)
- Narration du reportage (Humbel) : (33%)

Temps de parole estimé (sujet 2 : grève pour le climat, env. 20:35–33:00) :

- Militants pour le climat (Graf, Demirel, Kramer) : (33%)
- Politiciennes PS (Mathis, Marti) : (17%)
- Simonetta Sommaruga (conseillère fédérale PS) : env. 1.5 min. (12%)
- Politicien PVL Wanner : env. 0.5 min. (4%)
- Conseiller cantonal UDC (anonyme) : env. 0.5 min. (4%)
- Bourgeois PLR (anonyme) : env. 0.5 min. (4%)
- Narration du reportage : (25%)

*Résumé : Sur le thème du climat, les acteurs de gauche (activistes + PS + PVL + conseillère fédérale) obtiennent environ 65% du temps de parole, les voix contraires bourgeoises environ 8%. Sur le thème or/IRE, Noser est certes présent, mais la modération prend activement position contre lui, ce qui réduit le temps de parole effectif pour la position critique envers l'IRE.*



#### 4. OMISSIONS (Selective Omission)

7/10

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

##### Omission 1 : Conséquences économiques de l'IRE

###### Contexte

L'IRE entraînerait, selon les déclarations de Noser (19:19), un retrait d'environ 70 pays. Cette affirmation n'est pas vérifiée, aucun expert économique ni Economiesuisse ne prend la parole.

Pertinent à : 19:19 — « devoir se retirer complètement d'environ 70 pays »

###### Effet

L'omission des contre-arguments économiques fait apparaître la position de Noser comme une simple affirmation défensive, sans mise en contexte factuelle.

##### Omission 2 : Situation juridique suisse concernant les retours de l'EI

###### Contexte

L'émission affirme explicitement (33:10) que le sujet « préoccupe la Suisse », mais traite exclusivement du cas français. Les autorités suisses, le SRC ou Fedpol ne prennent pas la parole.

Pertinent à : 33:05–33:12

###### Effet

Les téléspectateurs n'obtiennent aucun aperçu de la situation concrète en Suisse, bien que ce soit le référentiel explicite de l'émission.

##### Omission 3 : Dissension scientifique sur l'ampleur du changement climatique

###### Contexte

Le conseiller cantonal UDC (24:43) fait référence au débat scientifique sur la part anthropique du CO2. L'émission rétorque immédiatement « Mais la majorité des scientifiques est d'accord » (24:58), sans présenter l'éventail réel des positions scientifiques sur les mesures climatiques (et non sur le principe).

Pertinent à : 24:43–25:04

###### Effet

Les débats scientifiques légitimes sur les mesures (et non sur le principe du réchauffement) sont occultés.

*Résumé : Les omissions systématiques concernent exclusivement des perspectives qui remettraient en question la thèse rédactionnelle (IRE bonne, urgence climatique pressante, rapatrier les enfants de l'EI). Les contre-arguments économiques, les perspectives des autorités suisses et les nuances scientifiques font totalement défaut.*

#### Voix manquantes

- Représentant de Metalor (en direct) : Aurait pu expliquer directement les mesures de diligence et sa propre perspective sur la saisie, au lieu d'être représenté uniquement par des déclarations lues.
- Economiesuisse / SwissHoldings : Aurait présenté les effets économiques de l'IRE sur les entreprises suisses et la compétitivité internationale.
- Juriste constitutionnel indépendant : Aurait évalué de manière neutre le renversement de la charge de la preuve de l'IRE et sa compatibilité avec les principes juridiques suisses.



**Schweizerischer Verein** für ausgewogene Berichterstattung  
**Association suisse** pour une information équilibrée  
**Associazione svizzera** per un reporting equilibrato

- Économiste du climat (critique) : Aurait quantifié les coûts du zéro CO2 d'ici 2030 et les conséquences économiques pour la Suisse.
- Service de renseignement suisse (SRC) ou Fedpol : Aurait présenté la situation sécuritaire suisse concernant les retours de l'EI et la pratique juridique concrète en Suisse.
- Expert en éducation / autorité scolaire : Aurait mis en contexte la dimension juridique et pédagogique de la grève scolaire.
- Ministère péruvien des mines : Aurait présenté le cadre réglementaire étatique et les mesures contre l'extraction illégale d'or.
- Psychologue indépendant pour enfants : Aurait évalué de manière professionnelle les chances et les risques de déradicalisation pour les enfants de l'EI en cas de rapatriement ou de maintien dans le camp.



## 5. MANIPULATION DES CHIFFRES

5/10

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Des chiffres complets comprennent : valeur absolue, proportion (%) et tendance

### Constat 1 : « 3,5 milliards de francs » d'or en provenance du Pérou

**Horodatage** 00:53 / 09:46

Chiffre : « Or d'une valeur de 3,5 milliards de francs » / « valeur 3,5 milliards de dollars »

Dimensions :

- (a) Valeur absolue : Mentionnée (3,5 mrd.)
- (b) Proportion : Non mentionnée — quelle part des importations totales d'or de la Suisse ? Quelle part du chiffre d'affaires de Metalor ?
- (c) Tendance : Non mentionnée — sur quelle période (2003–2019 = 16 ans) ?

**Contexte manquant**

3,5 mrd. sur 16 ans = env. 218 mio./an. La Suisse importe annuellement de l'or pour une valeur d'environ 60 à 80 mrd. CHF. La part du Pérou représenterait ainsi environ 0,3% des importations totales — un chiffre qui relativiserait considérablement l'impression donnée.

**Effet**

Le chiffre absolu « 3,5 milliards » produit un effet de choc maximal sans mise en contexte.

### Constat 2 : « 91 kilogrammes d'or présumément illégal »

**Horodatage** 04:03 / 13:13

Chiffre : « 91 kilogrammes » / « 40% d'entre eux le classent comme or à risque »

Dimensions :

- (a) Valeur absolue : Mentionnée
- (b) Proportion : Non mentionnée — 91 kg par rapport aux 100+ tonnes de livraison totale = 0,09%
- (c) Tendance : Non mentionnée

**Contexte manquant**

91 kg sur plus de 100 000 kg de livraison totale = 0,09%. Dont 40% « or à risque » = 36 kg. Cette relation est totalement absente.

**Effet**

91 kg semble être une grande quantité ; par rapport à la livraison totale, c'est marginal — ce qui soulève la question de savoir s'il s'agit d'un problème systémique ou d'un cas isolé.

### Constat 3 : « 71 voix pour contre 17 voix contre » (urgence climatique Bâle)

**Horodatage** 25:10

Chiffre : « 71 voix pour contre 17 voix contre et 6 abstentions »

Dimensions :

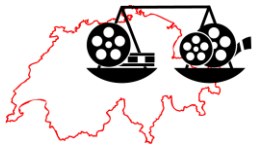
- (a) Valeur absolue : Mentionnée
- (b) Proportion : Implicite (env. 75% pour)
- (c) Tendance : Non mentionnée — est-ce représentatif des autres cantons ?

**Contexte manquant**

Bâle-Ville est un canton urbain à composition politique plus à gauche que la moyenne ; le résultat n'est pas représentatif de la Suisse. Ce contexte est absent.

**Effet**

Suggère un large soutien politique à l'urgence climatique, sans mentionner le caractère exceptionnel du parlement bâlois.



**Schweizerischer Verein** für ausgewogene Berichterstattung  
**Association suisse** pour une information équilibrée  
**Associazione svizzera** per un reporting equilibrato

*Résumé : Les chiffres sont systématiquement présentés de manière à maximiser la thèse rédactionnelle : valeurs absolues sans relativisation, quantités saisies sans rapport de proportion, résultats de vote sans contexte politique du canton.*



## 6. GUILT BY ASSOCIATION (culpabilité par association)

4/10

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

### Association 1 : PLR/Noser — association avec le « trou à ordures »

Horodatage	15:10–15:19
Citation	« <i>Ou alors une entreprise collabore avec une société au Pérou qui est soupçonnée d'avoir extrait illégalement et de piétiner les droits humains.</i> »

Technique : Le modérateur présente Noser comme le défenseur d'entreprises qui « piétinent les droits humains » — alors que Noser n'a explicitement pas défendu cela.

Effet	La position de Noser (contre l'IRE comme instrument juridique) est associée à la tolérance des violations des droits humains.
-------	---

### Association 2 : Conseiller cantonal UDC — association avec le négationnisme climatique

Horodatage	23:59–24:33
Citation	« <i>C'est quand même toujours choquant de voir que des politiciennes et des politiciens [...] vous disent en public que c'est leur opinion que l'être humain ne causerait pas le changement climatique.</i> »

Technique : La réaction des activistes au conseiller cantonal UDC est montrée en détail et présentée de manière émotionnelle ; sa propre déclaration (24:40 : « Le climat change, c'est vrai. Il a toujours changé ») est présentée comme un déni du changement climatique, alors qu'il défend une position plus nuancée.

Effet	La position de l'UDC est assimilée au négationnisme climatique, sans analyser la déclaration réelle.
-------	--

### Association 3 : Noser — association avec l'« opportunisme »

Horodatage	32:02
Citation	« <i>Il dit en substance que vous êtes un opportuniste. L'êtes-vous ?</i> »

Technique : Le modérateur cite la critique d'un collègue de parti et demande directement à Noser s'il est un opportuniste — sans lui donner la possibilité de rejeter la question comme inappropriée.

Effet	Le nouveau positionnement climatique de Noser est présenté comme opportuniste avant même qu'il puisse répondre.
-------	---

*Résumé : Les techniques de culpabilité par association sont utilisées exclusivement contre les positions bourgeoises de droite. Noser est associé aux violations des droits humains et à l'opportunisme ; le conseiller cantonal UDC au négationnisme climatique. Les acteurs de gauche ne sont pas chargés par des associations comparables.*



## 7. TIMING

6/10

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

### Constat 1 : Ouverture avec une image de choc émotionnelle

Position : 00:00–01:28 (début)

Contenu : « Tout ce qui brille n'est pas or » — lingots d'or comme accessoires, introduction immédiate de « La Rinconada » comme « enfer sur terre »

#### Effet de timing

L'émission commence avec une charge émotionnelle maximale (« enfer sur terre », « trou à ordures »), avant que des informations factuelles ne soient présentées. Le téléspectateur est conditionné émotionnellement avant que Noser ne prenne la parole.

### Constat 2 : Interview de Noser après 13 minutes de reportage unilatéral

Position : 13:10 (après 13 minutes de reportage)

Contenu : Noser n'est interrogé qu'après un reportage de 13 minutes qui présente exclusivement la perspective critique.

#### Effet de timing

Noser doit défendre un agenda déjà chargé émotionnellement, sans avoir eu la possibilité de remettre en question les prémisses. Structure classique d'« embuscade ».

### Constat 3 : Reportage sur la grève climatique immédiatement avant la grève mondiale

Position : 20:35 (milieu de l'émission, une semaine avant la grève mondiale du 15.03.2019)

Contenu : Présentation détaillée et positive de la grève pour le climat avec la conseillère fédérale Sommaruga

#### Effet de timing

L'émission fonctionne comme un instrument de mobilisation pour la grève imminente. Le placement au milieu de l'émission (après le thème de l'or, qui a déjà affaibli Noser) renforce l'impression générale d'un agenda progressiste de gauche.

*Résumé : Le timing est structurellement conçu de telle sorte que les positions critiques (Noser, conseiller cantonal UDC) sont présentées après un conditionnement émotionnel, tandis que les présentations positives (militants pour le climat, conseillère fédérale) apparaissent sans charge préalable comparable.*



## 8. INDIGNATION SÉLECTIVE

7/10

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Indignation = biais. L'indignation sélective renforce le constat. Score = degré d'indignation (0–5) + sélectivité (0–5)

**Constat 1** : Le modérateur reprend la citation « trou à ordures » comme sa propre déclaration

**Horodatage** 15:10–15:19

Événement déclencheur : Noser dit que Metalor ne travaille plus avec Minersur et que c'est « correct ».

Réaction : « Ou alors une entreprise collabore avec une société au Pérou qui est soupçonnée d'avoir extrait illégalement et de piétiner les droits humains. Ou comme le Prof. Marc Piet l'a dit, nous avons certes des exigences éthiques et morales élevées, mais en fin de compte nous faisons des affaires avec n'importe quel trou à ordures. »

**Comparaison**

Événement analogue : La conseillère fédérale Sommaruga (PS) dit (29:54) : « Il n'est pas possible que nous discussions encore maintenant de l'extension des autoroutes » — une déclaration politiquement controversée. Réaction du modérateur : aucune indignation, aucune question critique. 29:54 — Réaction : aucune.

Asymétrie : Noser est confronté à des citations émotionnelles et contraint de se justifier ; Sommaruga fait une déclaration politiquement unilatérale sans aucune réaction critique. Asymétrie clairement démontrable.

Degré d'indignation : 4/5

Sélectivité : 4/5

**Constat 2** : « Cette affaire pue jusqu'au ciel »

**Horodatage** 14:12

Événement déclencheur : Le modérateur résume les résultats de l'enquête.

Réaction : « Cette affaire pue jusqu'au ciel. » — Déclaration évaluative du modérateur, sans indication de source.

**Comparaison**

Sur le thème de la grève climatique, la politicienne PS Samira Marti (28:53) fait une déclaration politique unilatérale (« Mon souci en tant que politicienne est d'être surtout entendue depuis la rue »). Réaction du modérateur : aucune indignation, aucune question. 28:53 — Réaction : aucune.

Asymétrie : Le modérateur exprime sa propre indignation sur le sujet des entreprises, reste totalement neutre face aux déclarations unilatérales des politiciennes PS. Asymétrie démontrable.

Degré d'indignation : 3/5

Sélectivité : 4/5

**Constat 3** : « Vous dites donc qu'un tribunal suisse et une entreprise peuvent se fichier éperdument des droits humains »

**Horodatage** 16:49–16:55

Événement déclencheur : Noser argumente qu'un tribunal suisse ne peut pas évaluer des documents en provenance du Pérou.

Réaction : Le modérateur résume la position de Noser comme « se fichier éperdument des droits humains » — une déformation grossière de ses propos.

**Comparaison**

Sur le thème de l'EI, un Français anonyme (38:36) dit : « Qu'ils restent là où ils sont. Ce ne sont plus des Français. » — une déclaration nettement plus dure. Réaction : aucune indignation, présentée comme un reflet de l'opinion. 38:36 — Réaction : aucune.



**Schweizerischer Verein** für ausgewogene Berichterstattung  
**Association suisse** pour une information équilibrée  
**Associazione svizzera** per un reporting equilibrato

Asymétrie : L'argumentation juridique nuancée de Noser est présentée avec indignation comme un mépris des droits humains ; une déclaration réellement dure d'un Français est présentée de manière neutre comme un reflet d'opinion. Asymétrie clairement démontrable.

Degré d'indignation : 4/5

Sélectivité : 5/5

*Résumé : L'indignation sélective est le schéma dominant de cette émission. Le modérateur manifeste une indignation constante envers Noser et les positions bourgeoises, tandis que les acteurs de gauche (politiciennes PS, conseillère fédérale, activistes) prennent la parole sans aucune réaction critique comparable. L'asymétrie est clairement démontrable dans les trois constats.*



## 9. EXHAUSTIVITÉ (Selective Omission — vue d'ensemble)

7/10

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

### Constat 1 : Absence de représentation de Metalor en direct

**Horodatage** 04:36

Perspective manquante : Représentant de Metalor en direct en studio ou par liaison.

Pertinence : Metalor est l'entreprise centrale de l'enquête ; ses mesures de diligence, ses processus de conformité internes et sa réaction à la saisie ne sont présentés que par des déclarations lues.

Impact : Les téléspectateurs obtiennent une image unilatérale ; Metalor ne peut pas réfuter ou expliquer directement les accusations.

### Constat 2 : Absence de dimension suisse sur le thème de l'EI

**Horodatage** 33:05–33:12

Perspective manquante : Autorités suisses, SRC, Fedpol, situation juridique suisse.

Pertinence : L'émission affirme explicitement que le sujet « préoccupe la Suisse », mais traite exclusivement de la France.

Impact : Les téléspectateurs suisses n'obtiennent aucune information sur la situation juridique et la pratique qui les concernent.

### Constat 3 : Absence d'évaluation des conséquences économiques de l'IRE

**Horodatage** 19:19

Perspective manquante : Economiesuisse, SwissHoldings, économistes indépendants sur les conséquences de l'IRE.

Pertinence : Noser affirme que l'IRE entraînerait un retrait de 70 pays — une affirmation centrale qui n'est ni confirmée ni réfutée.

Impact : Les téléspectateurs ne peuvent pas évaluer l'argument de Noser ; il apparaît comme une simple affirmation défensive.

*Résumé : L'émission présente des lacunes systématiques pour toutes les perspectives qui remettraient en question la thèse rédactionnelle. Particulièrement grave est l'absence de représentation de Metalor en direct et de la perspective des autorités suisses sur le thème de l'EI.*

## Faits mous

L'initiative sur la responsabilité des entreprises (IRE) était en 2019 un sujet politique central de controverse en Suisse : les partisans (PS, Les Verts, Le Centre, une partie du PLR) voulaient rendre les entreprises suisses responsables des violations des droits humains à l'étranger ; les opposants (UDC, majorité du PLR, associations économiques) y voyaient une surréglementation et un désavantage concurrentiel. La grève mondiale pour le climat du 15 mars 2019 était un événement de mobilisation qui a fortement influencé le débat politique en Suisse lors de l'année électorale 2019. La thématique de l'EI concernait la question de la manière dont les États européens doivent traiter les retours et leurs enfants — un champ de tension entre intérêts sécuritaires et obligations humanitaires.



**Schweizerischer Verein für ausgewogene Berichterstattung**  
**Association suisse pour une information équilibrée**  
**Associazione svizzera per un reporting equilibrato**

*Part des perspectives couvertes*

*Inversé : la valeur originale mesure la couverture (plus élevée = meilleure). Affiché comme écart (plus élevé = lacunes plus importantes).*

**Sujet 1 : Or/IRE**

**[A] Côté entreprise Metalor** : Propres mesures de diligence, réaction aux accusations

**[B] Opposants à l'IRE avec arguments juridiques** : Droit de la responsabilité, renversement de la charge de la preuve, sécurité juridique

**[C] Associations économiques (Economiesuisse, SwissHoldings)** : Effets sur l'économie suisse

**[D] Gouvernement péruvien / Ministère des mines** : Cadre réglementaire, mesures étatiques

**[E] Expert juridique indépendant** : Applicabilité civile des plaintes fondées sur l'IRE

**Sujet 2 : Grève pour le climat**

**[F] Scientifiques ou économistes climato-sceptiques** : Analyse coûts-bénéfices de la politique climatique

**[G] Experts en éducation** : Obligation scolaire vs. engagement politique

**[H] UDC/partis bourgeois** : Position contraire complète à l'urgence climatique

**[I] Représentants économiques** : Effets du zéro CO2 d'ici 2030 sur l'emploi

**Sujet 3 : Enfants de l'EI**

**[J] Autorités suisses** : Situation juridique concrète en Suisse et mesures

**[K] Experts en sécurité avec position contraire au rapatriement**

**[L] Psychologues/travailleurs sociaux** : Expériences de déradicalisation

**[A] ÉVOQUÉ**

Horodatage : 04:36 — Citation : « Metalor n'aurait acheté qu'auprès de mines respectant les normes sociales et environnementales. » — Évaluation : La position de Metalor est lue, mais pas défendue par ses propres représentants en studio ; aucune possibilité de réponse.

**[B] TRAITÉ**

Horodatage : 15:23–19:24 — Citation : « Il serait alors très difficile d'intenter une action civile dans toute cette chaîne. » — Évaluation : Noser avance des arguments juridiques, mais est interrompu par la modération et le sujet n'est pas approfondi.

**[C] OMIS**

Horodatage : — — Évaluation : Les associations économiques ne prennent pas la parole ; les effets économiques de l'IRE sur les PME et les grandes entreprises ne sont pas présentés.

**[D] OMIS**

Horodatage : — — Évaluation : Les autorités de régulation péruviennes ou le ministère des mines ne sont pas interrogés ; seuls le procureur et les agents des douanes apparaissent.

**[E] OMIS**

Horodatage : — — Évaluation : Aucun expert juridique indépendant sur l'applicabilité des plaintes fondées sur l'IRE.

**[F] OMIS**

Horodatage : — — Évaluation : Aucun économiste ou scientifique avec une appréciation divergente sur les coûts ou les mesures climatiques.

**[G] OMIS**

Horodatage : — — Évaluation : La thématique de l'obligation scolaire n'est pas abordée, bien que des élèves fassent grève.



#### [H] ÉVOQUÉ

Horodatage : 23:54–24:57 — Citation : « Le grand débat dans la science est de savoir si la part anthropique du CO2 a réellement une influence significative sur le changement climatique ou non. » — Évaluation : Le conseiller cantonal UDC avance une position contraire, mais elle est immédiatement relativisée par le commentaire du modérateur (« Le politicien UDC dérange ») et une contre-présentation.

#### [I] OMIS

Horodatage : — — Évaluation : Les conséquences économiques du zéro CO2 d'ici 2030 ne sont pas analysées.

#### [J] OMIS

Horodatage : — — Évaluation : La situation juridique suisse concernant les retours de l'EI n'est pas présentée, bien que l'émission affirme explicitement que le sujet « préoccupe la Suisse » (33:10).

#### [K] ÉVOQUÉ

Horodatage : 38:24–38:41 — Citation : « Les Français veulent-ils rapatrier des meurtriers ? N'avons-nous pas déjà assez de djihadistes dans nos prisons. » — Évaluation : Les préoccupations sécuritaires ne sont représentées que par des interviews de rue anonymes, aucun expert avec une position contraire au rapatriement.

#### [L] OMIS

Horodatage : — — Évaluation : Aucun spécialiste sur la déradicalisation des enfants.

### Score d'exhaustivité : 3/10

---

**Justification** : Sur 12 perspectives pertinentes, seules 2 sont traitées complètement ([B] contre-arguments IRE par Noser, [H] évoqué par le conseiller cantonal UDC), 3 sont évoquées et 7 sont totalement omises. Particulièrement grave : sur le thème du climat, les contre-arguments économiques et les scientifiques indépendants font totalement défaut ; sur le thème de l'EI, la dimension suisse est absente malgré une référence explicite ; sur l'IRE, les associations économiques et les experts juridiques indépendants manquent.



## Faits mous — 6 techniques qualitatives

### 10. CADRAGE (Framing)

7/10

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

#### Constat 1 : « L'enfer sur terre » comme cadre d'ouverture

Horodatage	01:29
Citation	« <i>C'est ça, l'enfer sur terre. La Rinconada, Pérou. Un seul tas d'ordures.</i> »
Manipulation	L'ensemble du bloc thématique sur l'or est ouvert dans le cadre « enfer sur terre ». Ce cadre conditionne la perception de toutes les informations ultérieures — y compris le débat sur l'IRE.
Pourquoi c'est problématique	Les téléspectateurs sont conditionnés émotionnellement avant que des arguments factuels ne soient présentés. Noser doit argumenter dans un cadre déjà défini comme « enfer ».

#### Constat 2 : La grève pour le climat comme phénomène positivement évident

Horodatage	20:52–21:02
Citation	« <i>Oui, grève plutôt qu'école, c'est valable ce vendredi non seulement pour Greta Thunberg, mais pour des dizaines de milliers de jeunes en Suisse et dans environ 100 pays dans le monde. Ils veulent que la politique et l'économie paniquent.</i> »
Manipulation	La grève scolaire est présentée comme naturellement légitime ; la question de l'obligation scolaire ou de l'instrumentalisation politique de mineurs n'est pas posée.
Pourquoi c'est problématique	Un diffuseur de service public devrait également présenter la position contraire (obligation scolaire, neutralité politique des écoles), et non normaliser la grève comme non problématique.

#### Constat 3 : Les opposants à l'IRE comme refusant leurs responsabilités

Horodatage	15:42–15:50
Citation	« <i>Donc vous aimez bien déléguer la responsabilité. Vous dites que les entreprises doivent être les honnêtes gens, mais ce sont les journalistes qui doivent le leur imposer.</i> »
Manipulation	La position de Noser (le journalisme comme instrument de contrôle plutôt que la loi) est présentée comme un « abandon de responsabilité » — une évaluation normative du modérateur, pas une mise en contexte factuelle.
Pourquoi c'est problématique	Le modérateur quitte le rôle de questionneur neutre et prend explicitement position contre lui.

Résumé : Le cadrage de l'émission est systématiquement conçu de telle sorte que les positions progressistes de gauche (IRE, urgence climatique, rapatriement de l'EI) reçoivent un cadre positif, tandis que les positions



**Schweizerischer Verein** für ausgewogene Berichterstattung  
**Association suisse** pour une information équilibrée  
**Associazione svizzera** per un reporting equilibrato

*contraires bourgeoises sont enfermées dans des cadres tels que « abandon de responsabilité », « trou à ordures » et « négationnisme climatique ».*



## 11. CHOIX DES MOTS ET TERMINOLOGIE

7/10

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

### Constat 1 : « Or sale » / « trou à ordures »

Horodatage	00:14 / 15:14
Citation	« Or sale » (titre de l'émission) / « en fin de compte nous faisons des affaires avec n'importe quel trou à ordures »
Manipulation	« Sale » et « trou à ordures » sont des termes fortement connotés négativement, impliquant une condamnation morale avant que les faits ne soient présentés. Le modérateur reprend la citation de Piet comme sa propre déclaration.
Pourquoi c'est problématique	Une alternative neutre serait : « or de sources contestées » ou « or de régions à faible réglementation ». « Trou à ordures » n'est pas une description journalistique, mais un jugement de valeur.

### Constat 2 : « Le politicien UDC dérange »

Horodatage	23:59
Citation	« Le politicien UDC dérange. »
Manipulation	« Dérange » est une formulation connotée négativement qui caractérise le conseiller cantonal UDC comme un perturbateur avant même que sa déclaration ne soit montrée.
Pourquoi c'est problématique	Une alternative neutre serait : « Le politicien UDC défend une position différente » ou « Le politicien UDC contredit ». « Dérange » implique un rejet social et un caractère inapproprié.

### Constat 3 : « Combattant pour le climat » pour Noser

Horodatage	31:20
Citation	« En tant que combattant pour le climat, étiquette qui vous a été nouvellement attribuée, et que vous portez... »
Manipulation	« Combattant pour le climat » est désigné comme une « étiquette » qui a été « nouvellement attribuée » à Noser — impliquant qu'il s'agit d'un positionnement artificiel et non authentique.
Pourquoi c'est problématique	Une alternative neutre serait : « Vous vous êtes positionné sur la politique climatique ». « Étiquette » et « nouvellement attribuée » impliquent un manque de sincérité, sans preuves.

Résumé : Le choix des mots est systématiquement fait de telle sorte que des termes neutres ou positifs sont attribués aux positions progressistes de gauche (« urgence climatique », « grève pour le climat », « justice climatique »), tandis que les positions bourgeoises sont chargées par des termes connotés négativement (« trou à ordures », « dérange », « étiquette »).



## 12. COMPORTEMENT DE MODÉRATION

8/10

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

### Constat 1 : Résumé déformant de la déclaration de Noser

**Horodatage** 16:49–16:55

Événement déclencheur : Noser argumente qu'un tribunal suisse ne peut pas évaluer des documents étrangers — un argument juridique.

**Citation (modérateur)** « *Vous dites donc qu'un tribunal suisse et une entreprise peuvent se fichir éperdument des droits humains.* »

**Comparaison** La conseillère fédérale Sommaruga (PS) dit (29:54) : « Il n'est pas possible que nous discussions encore maintenant de l'extension des autoroutes » — une déclaration politiquement unilatérale. Réaction du modérateur : aucun résumé, aucune question critique. 29:54 — Réaction : aucune.

Asymétrie : L'argumentation juridique de Noser est résumée comme un mépris des droits humains ; la déclaration politique de Sommaruga est laissée sans commentaire. Asymétrie clairement démontrable.

### Constat 2 : Le modérateur reprend une citation de plaidoyer comme sa propre déclaration

**Horodatage** 14:12

Événement déclencheur : Le modérateur résume les résultats de l'enquête.

**Citation (modérateur)** « *Cette affaire pue jusqu'au ciel.* »

**Comparaison** Sur le thème de la grève climatique, l'activiste Philipp Kramer (22:47) fait une déclaration unilatérale. Réaction du modérateur : aucun jugement de valeur propre, aucune distance critique. 22:47 — Réaction : aucune.

Asymétrie : Le modérateur exprime sa propre indignation sur le sujet des entreprises, reste totalement neutre sur le sujet des activistes. Asymétrie démontrable.

### Constat 3 : Interruption et redirection lors des contre-arguments de Noser

**Horodatage** 14:54–15:02

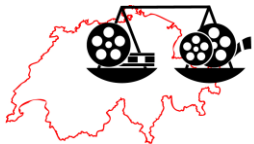
Événement déclencheur : Noser commence à expliquer la complexité de la vérification des documents.

**Citation (modérateur)** « *Bien, vous venez de faire le grand saut, mais vous dites ça maintenant un peu nonchalamment avec un haussement d'épaules.* »

**Comparaison** La militante pour le climat Marie-Claire Graf (27:17) fait une déclaration politique. Réaction du modérateur : aucune interruption, aucune question critique. 27:17 — Réaction : aucune.

Asymétrie : Noser est caractérisé par « nonchalamment » et « haussement d'épaules » lors d'une argumentation factuelle ; les militantes ne sont pas interrompues. Asymétrie clairement démontrable.

*Résumé : Le comportement de modération montre une asymétrie constante : Noser est mis sous pression par des résumés déformants, des caractérisations émotionnelles et des interruptions, tandis que les acteurs de*



**Schweizerischer Verein** für ausgewogene Berichterstattung  
**Association suisse** pour une information équilibrée  
**Associazione svizzera** per un reporting equilibrato

*gauche (activistes, politiciennes PS, conseillère fédérale) prennent la parole sans interventions comparables. Cela viole l'art. 4 LRTV.*



### 13. ASYMÉTRIE DES QUESTIONS

8/10

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

#### Asymétrie 1 : Noser vs. Sommaruga

<b>À Noser, 13</b>	17 : « Les entreprises suisses de l'or doivent-elles pouvoir affiner, traiter de l'or présumément extrait illégalement, de mines où règnent des conditions de travail catastrophiques ? » — dure, chargée émotionnellement, avec prémisse
<b>À Sommaruga (implicite-ment par les militantes), 28</b>	05 : Aucune question critique du modérateur ; Sommaruga parle sans être interrompue. — aucune question
<b>Comparaison</b>	Noser doit répondre à une question chargée émotionnellement avec une prémisse intégrée (« conditions de travail catastrophiques ») ; Sommaruga n'est pas interrogée.

#### Asymétrie 2 : Noser — question sur l'« opportunisme »

<b>À Noser, 32</b>	02 : « Il dit en substance que vous êtes un opportuniste. L'êtes-vous ? » — attaque personnelle, sans fondement factuel
<b>Aux militantes pour le climat, 22</b>	53 : « Les élèves peuvent-ils rester aussi indépendants ? » — douce, compréhensive
<b>Comparaison</b>	Noser est confronté à une attaque personnelle d'un collègue de parti ; les militantes reçoivent une question douce qui confirme leur indépendance.

#### Asymétrie 3 : Noser — comportement en matière de vols

<b>À Noser, 31</b>	34 : « À propos de voyages en avion, à quelle fréquence vous déplacez-vous ? » — personnel, visant la contradiction
<b>Aux politiciennes PS/activistes</b>	Aucune question comparable sur le comportement personnel ou les contradictions. — aucune question
<b>Comparaison</b>	Le comportement personnel de Noser en matière de vols est thématiqué comme une contradiction avec sa position climatique ; les politiciennes PS et les activistes ne sont pas interrogés sur leurs contradictions personnelles.

*Résumé : L'asymétrie des questions est le deuxième schéma le plus fort de l'émission. Noser reçoit systématiquement des questions dures, chargées émotionnellement et personnellement agressives ; les acteurs de gauche reçoivent des questions douces, compréhensives ou pas de questions du tout. Cela viole l'obligation de conduite équilibrée des entretiens selon l'art. 4 LRTV.*



## 14. FAUSSE BALANCE

3/10

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

**Constat 1** : Noser comme seule voix contraire à l'IRE et à l'urgence climatique

**Horodatage** 13:10–33:00

Construction : Noser (PLR) est présenté comme le seul représentant de la position bourgeoise contre l'IRE et pour une politique climatique nuancée, tandis que de l'autre côté se trouvent des activistes, des politiciennes PS, des politiciens PVL, la conseillère fédérale Sommaruga et des experts.

### Analyse

Il ne s'agit pas d'une fausse balance au sens classique (deux côtés également pondérés face à un déséquilibre réel), mais du contraire : un côté (pro-IRE, pro-urgence climatique) est massivement surreprésenté, tandis que le côté adverse n'est représenté que par un seul invité, affaibli par une modération agressive.

*Résumé : La fausse balance au sens classique n'est pas présente ; le problème est l'inverse — une surreprésentation structurelle des positions de gauche sans voix contraires comparables.*



## 15. AGENDA-SETTING

7/10

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

### Constat 1 : L'urgence climatique comme nécessité évidente

Élément d'agenda fixé : L'urgence climatique est traitée comme une mesure politique légitime et nécessaire ; la question n'est pas « si », mais « quand » et « comment ».

**Horodatage** 22:32 — Preuve : « En Suisse aussi, ils exigent que l'urgence climatique soit déclarée. »

Agenda alternatif : La question de savoir si une « urgence climatique » est un instrument politique pertinent, si elle a des conséquences juridiques, et si les exigences (zéro CO2 d'ici 2030) sont réalistes et économiquement viables n'est pas posée.

### Constat 2 : L'IRE comme évidence morale

Élément d'agenda fixé : L'IRE est traitée comme une mesure moralement impérative ; les opposants doivent se justifier, pas les partisans.

**Horodatage** 13:17 — Preuve : « Les entreprises suisses de l'or doivent-elles pouvoir affiner, traiter de l'or présumément extrait illégalement ? »

Agenda alternatif : La question de savoir si l'IRE est l'instrument approprié, si elle a des effets non intentionnels, et si des approches réglementaires alternatives seraient plus efficaces n'est pas traitée comme une option d'agenda équivalente.

### Constat 3 : Le rapatriement des enfants de l'EI comme devoir humanitaire

Élément d'agenda fixé : Le rapatriement des enfants de l'EI est présenté comme une évidence humanitaire ; les préoccupations sécuritaires apparaissent comme de l'inhumanité.

**Horodatage** 39:41 — Preuve : « On rend des enfants, victimes de guerre qui n'ont même pas cinq ans, responsables des actes de leurs parents. Je trouve ça honteux. »

Agenda alternatif : La question des risques sécuritaires, des capacités de déradicalisation et de la complexité juridique n'est représentée que marginalement par des interviews de rue anonymes.

*Résumé : L'émission fixe dans les trois blocs thématiques un agenda progressiste de gauche comme état normal : l'urgence climatique, l'IRE et le rapatriement de l'EI sont considérés comme naturellement justes ; les positions contraires doivent se justifier. Cela viole l'obligation de présentation adéquate des faits selon l'art. 4 LRTV.*



## CHAPITRE 4 — ÉVALUATION GLOBALE

### Résultats

- SCORE FAITS DURS (moyenne critères 1-9) : 6.3 / 10
- SCORE FAITS MOUS (moyenne critères 10-15) : 6.7 / 10

### Techniques dominantes

- 1. Comportement de modération (score 8) :** Le modérateur quitte systématiquement le rôle de questionneur neutre et prend activement position contre Noser — par des résumés déformants (« se fier éperdument des droits humains »), des attaques personnelles (« opportuniste ») et des caractérisations émotionnelles (« nonchalamment », « haussement d'épaules »). Les acteurs de gauche sont interrogés sans interventions comparables.
- 2. Asymétrie des questions (score 8) :** Noser reçoit sans exception des questions dures, chargées émotionnellement et personnellement agressives ; les politiciennes PS, les activistes et la conseillère fédérale Sommaruga reçoivent des questions douces, compréhensives ou pas de questions du tout. Cette asymétrie est démontrable de manière cohérente dans les trois blocs thématiques.
- 3. Indignation sélective (score 7) :** Le modérateur exprime sa propre indignation (« Cette affaire pue jusqu'au ciel ») et reprend des citations de plaidoyer (« trou à ordures ») comme ses propres déclarations envers Noser, tandis que les déclarations politiquement unilatérales des politiciennes PS et de la conseillère fédérale Sommaruga sont laissées sans commentaire.

### Messages clés de l'émission

**MESSAGE 1 (CONTENU) :** « Les entreprises suisses profitent des violations des droits humains à l'étranger, et l'initiative sur la responsabilité des entreprises est la réponse nécessaire à cela. »

**Technique :** Cadrage (« enfer sur terre »), agenda-setting (IRE comme évidence), indignation sélective — preuves : 01:29, 15:10, 19:15

**MESSAGE 2 (PERSONNEL) :** « Ruedi Noser (PLR) est un opportuniste qui sacrifie les droits humains et la protection du climat à l'économie. »

**Technique :** Asymétrie des questions, comportement de modération, culpabilité par association — preuves : 16:49, 32:02, 15:14

**MESSAGE 3 (SOCIÉTAL) :** « La jeunesse a raison avec la grève pour le climat, et les politiciens qui s'y opposent se trouvent du mauvais côté de l'histoire. »

**Technique :** Répartition du temps de parole (65% pour les acteurs de gauche), choix des mots (« dérange » pour l'UDC), agenda-setting — preuves : 23:59, 25:04, 30:57

Justification : Le score global de 6.4/10 se situe dans la plage « Unilatéralité claire ». L'émission viole l'art. 4 LRTV dans plusieurs dimensions : le comportement de modération (score 8) et l'asymétrie des questions (score 8) montrent une nette préférence pour les positions progressistes de gauche. La sélection des experts (score 7) et la sélection des sources (score 7) sont structurellement unilatérales. Particulièrement grave est le fait que le seul invité en studio (Noser) est systématiquement affaibli par une modération agressive, tandis que les acteurs de gauche prennent la parole sans questionnement critique comparable. L'émission ne satisfait donc pas à l'obligation de sélection équilibrée des interlocuteurs et de présentation adéquate des faits selon l'art. 4 al. 2 LRTV.

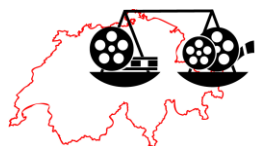
### CONCLUSION

La SRF Rundschau de cette édition montre une unilatéralité claire et démontrable dans plusieurs dimensions en faveur des positions progressistes de gauche (IRE, urgence climatique, rapatriement de l'EI). Le modérateur Sandro Protz quitte à plusieurs reprises, lors de l'interview de Ruedi Noser (PLR), le rôle de questionneur neutre et prend activement position contre lui — par des résumés déformants, des caractérisations émotionnelles et des attaques personnelles qui ne trouvent aucun équivalent chez les acteurs de gauche. La sélection des experts est structurellement unilatérale : tous les experts principaux (auteur avec intérêt de publication, ONG de plaidoyer, expert en terrorisme anonyme) soutiennent la thèse rédactionnelle, sans qu'une seule voix contraire d'une position d'expert



**Schweizerischer Verein** für ausgewogene Berichterstattung  
**Association suisse** pour une information équilibrée  
**Associazione svizzera** per un reporting equilibrato

comparable ne soit présentée. L'émission viole ainsi l'art. 4 al. 2 LRTV, qui exige pour les sujets controversés la pluralité des opinions et une sélection équilibrée des interlocuteurs — en particulier sur le thème de l'initiative sur la responsabilité des entreprises, qui était au moment de l'émission un sujet de votation politique actif.



## ÉVALUATION GLOBALE DES 15 CRITÈRES

### Scores individuels — Les 15 critères

N°	Critère	Score	Évaluation
1	SÉLECTION DES EXPERTS	7	●●●●
2	SÉLECTION DES SOURCES	7	●●●●
3	RÉPARTITION DU TEMPS DE PAROLE	6	●●●
4	OMISSIONS (Selective Omission)	7	●●●●
5	MANIPULATION DES CHIFFRES	5	●●●
6	GUILT BY ASSOCIATION (culpabilité par association)	4	●●
7	TIMING	6	●●●
8	INDIGNATION SÉLECTIVE	7	●●●●
9	EXHAUSTIVITÉ (Selective Omission — vue d'ensemble)	7	●●●●
10	CADRAGE (Framing)	7	●●●●
11	CHOIX DES MOTS ET TERMINOLOGIE	7	●●●●
12	COMPORTEMENT DE MODÉRATION	8	●●●●
13	ASYMÉTRIE DES QUESTIONS	8	●●●●
14	FAUSSE BALANCE	3	●●
15	AGENDA-SETTING	7	●●●●

#### SCORE FAITS DURS (1-8)

**6.3/10**

*Écart grave par rapport à l'obligation d'équilibre. Degré d'écart élevé*

#### SCORE FAITS MOUS (9-14)

**6.7/10**

*Écart grave par rapport à l'obligation d'équilibre. Degré d'écart élevé*

#### SCORE GLOBAL

**6.5/10**

*Écart grave par rapport à l'obligation d'équilibre. Degré d'écart élevé*

*Moyenne des faits durs et des faits mous*



## LÉGENDE — Signification des scores

### Scores individuels par critère (0–10)

<b>0</b>	<b>Aucun constat</b>	Aucune anomalie pertinente constatée.
<b>1–2</b>	<b>Constat faible</b>	Légère anomalie sans atteinte significative à l'équilibre.
<b>3–4</b>	<b>Constat léger à modéré</b>	Tendance perceptible ; pertinence de l'effet faible à modérée.
<b>5</b>	<b>Constat modéré avec pertinence de l'effet</b>	Déséquilibre pertinent influençant le potentiel de formation d'opinion du public.
<b>6</b>	<b>Constat significatif (seuil)</b>	Les scores à partir de 6 sont signalés comme des « constats significatifs ».
<b>7</b>	<b>Constat significatif</b>	Déséquilibre clair et bien documenté avec une pertinence de l'effet marquée.
<b>8–9</b>	<b>Constat grave</b>	Déséquilibre prononcé ; plusieurs constats individuels documentables dans ce critère.
<b>10</b>	<b>Degré maximal</b>	Déséquilibre systématique et continu dans ce critère.

### Index d'écart agrégé — Plages d'interprétation

<b>0.0 – 2.5</b>	<b>Sans anomalie</b>	Aucun schéma significatif identifiable ; l'émission satisfait à l'obligation de présentation adéquate.
<b>2.6 – 4.0</b>	<b>Léger déséquilibre</b>	Anomalies isolées ; statistiquement visibles, mais encore dans la marge de tolérance.
<b>4.1 – 6.0</b>	<b>Déséquilibre significatif</b>	Plusieurs constats significatifs ; atteinte pertinente à la diversité des perspectives.
<b>6.1 – 8.0</b>	<b>Écart grave par rapport à l'obligation d'équilibre. Degré d'écart élevé</b>	Schémas prononcés couvrant l'ensemble de l'émission ; haute pertinence de l'effet.
<b>8.1 – 10</b>	<b>Unilatéralité systémique fondamentale. Degré de biais très élevé</b>	Degré maximal sur presque tous les critères ; reportage systématiquement unilatéral.

### Biais partisan (-5 à +5)

<b>-5 à -3</b>	<b>Fortement désavantagé</b>	Le parti est nettement défavorisé dans la représentation, le temps de parole ou le cadrage.
<b>-2 à -1</b>	<b>Légèrement désavantagé</b>	Désavantage perceptible, mais faible.
<b>0</b>	<b>Neutre</b>	Aucune préférence ou désavantage constatable.
<b>+1 à +2</b>	<b>Légèrement favorisé</b>	Préférence perceptible, mais faible.
<b>+3 à +5</b>	<b>Fortement favorisé</b>	Le parti est nettement favorisé dans la représentation, le temps de parole ou le cadrage.



## CHAPITRE 5 — CLASSIFICATION JURIDIQUE (Art. 4 LRTV)

### Évaluation selon l'art. 4 LRTV

#### Violation 1 : Absence de pluralité des opinions sur un sujet politique controversé (IRE)

Norme : Art. 4 al. 2 LRTV — « Dans la présentation d'événements et de processus qui concernent des opinions et des jugements de valeur, il convient de veiller à une diversité appropriée des points de vue. »

État de fait : L'initiative sur la responsabilité des entreprises était au moment de l'émission un sujet de votation politique actif. L'émission présente exclusivement des voix pro-IRE (ONG, auteur, modérateur) et un seul opposant (Noser), systématiquement affaibli par une modération agressive. Les associations économiques, les experts juridiques indépendants et les scientifiques critiques envers l'IRE font totalement défaut.

Preuve : Horodatage 05:41 — Citation : « Nous avons constaté que Minerales del Sur a livré jusqu'à 15 tonnes d'or par an à Metalor. » (ONG sans voix contraire) / 15:42 — Citation : « Donc vous aimez bien déléguer la responsabilité. » (le modérateur prend position contre)

Évaluation : Violation claire de l'art. 4 al. 2 LRTV. Pour un sujet de votation actif, l'obligation de pluralité des opinions est particulièrement élevée ; l'émission ne la satisfait pas.

#### Violation 2 : Présentation non adéquate par un résumé de modération déformant

Norme : Art. 4 al. 1 LRTV — « Les émissions rédactionnelles à contenu informatif doivent présenter les faits et les événements de manière adéquate. »

État de fait : Le modérateur résume l'argumentation juridique de Noser (les tribunaux suisses ne peuvent pas évaluer des documents étrangers) comme « se fier éperdument des droits humains » — une présentation factuellement fautive et déformante de sa position.

Preuve : Horodatage 16:49 — Citation : « Vous dites donc qu'un tribunal suisse et une entreprise peuvent se fier éperdument des droits humains. »

Évaluation : Violation de l'art. 4 al. 1 LRTV. Le résumé est factuellement inexact et déforme la position de l'interviewé d'une manière susceptible de créer une fausse impression chez le téléspectateur.

#### Violation 3 : Absence de sélection équilibrée des interlocuteurs sur le thème du climat

Norme : Art. 4 al. 2 LRTV — Pluralité des opinions sur les sujets controversés.

État de fait : Sur le thème de la grève pour le climat, seuls des partisans prennent la parole (activistes, politiciennes PS, politiciens PVL, conseillère fédérale Sommaruga). La seule voix contraire (conseiller cantonal UDC) est discréditée par le commentaire « Le politicien UDC dérange » et une contre-présentation immédiate (« Mais la majorité des scientifiques est d'accord »). Les représentants économiques, les experts en éducation et les économistes du climat avec une perspective critique font totalement défaut.

Preuve : Horodatage 23:59 — Citation : « Le politicien UDC dérange. » / 24:58 — Citation : « Mais la majorité des scientifiques est d'accord, le réchauffement climatique est en grande partie d'origine humaine. »

Évaluation : Violation de l'art. 4 al. 2 LRTV. La politique climatique (et non le changement climatique en tant que principe) est un sujet politique controversé ; l'émission la traite comme un sujet de consensus et omet systématiquement les positions contraires économiques et politiques.

### Évaluation globale art. 4 LRTV

L'émission viole l'art. 4 LRTV dans trois dimensions démontrables : (1) absence de pluralité des opinions sur un sujet de votation actif (IRE), (2) résumé de modération factuellement déformant qui présente faussement la position d'un interviewé, et (3) absence de sélection équilibrée des interlocuteurs sur le thème du climat. Particulièrement grave est la violation concernant l'IRE, car il s'agissait d'une initiative populaire active pour laquelle le service public de radiodiffusion a une obligation de diligence accrue. Les violations ne se limitent pas à des formulations isolées, mais montrent un schéma cohérent sur l'ensemble de l'émission, ce qui indique une unilatéralité structurelle et non fortuite.



## CHAPITRE 6 — Vérification approfondie des sources

### 1. Société pour les peuples menacés (Julia Büsser)

**1. FINANCEMENT** : ONG suisse financée par des dons ; reçoit également des contributions publiques de cantons et de la Confédération. Conflit d'intérêts : la pertinence de l'organisation et les recettes de dons augmentent avec la visibilité des violations des droits humains ; l'IIRE fait partie du mandat politique de l'organisation.

**2. MANDAT** : Plaidoyer pour les peuples menacés et les droits humains — structurellement incompatible avec une appréciation neutre des questions de responsabilité des entreprises.

**3. CONFLIT D'INTÉRÊTS** : Intérêt institutionnel à la scandalisation du comportement des entreprises et au soutien de l'IIRE ; les déclarations sur Metalor renforcent la campagne pour l'IIRE.

D1 Conflit d'intérêts : -2 — Intérêt institutionnel clair

D2 Risque personnel : 0 — Aucun risque personnel identifiable

D3 Compétence : 0 — Expertise ONG, pas de domaine juridique ou technique minier

D4 Cohérence : +1 — Cohérent avec le mandat de l'organisation

D5 Émotion vs. données : 0 — Cite des chiffres, mais sans indication de source

D6 Niveau de source : -1 — Source secondaire

**TOTAL : -2 → FEU DE SOURCE : JAUNE**

**5. VOIX CONTRAIRE** : Swiss Better Gold Association, association professionnelle de l'industrie suisse de l'or, ou juriste indépendant en droit commercial — non cité.

**IMPORTANT** : La Société pour les peuples menacés est présentée dans l'émission comme une instance spécialisée, mais est structurellement une organisation de plaidoyer avec un mandat politique clair. Cela n'est pas rendu transparent au téléspectateur.

### 2. Prof. Mark Piet (auteur du livre « Or sale »)

**1. FINANCEMENT** : Projet de livre (privé/éditeur). Conflit d'intérêts : les ventes du livre et la présence médiatique profitent de la scandalisation du sujet.

**2. MANDAT** : L'auteur du livre n'a pas de mandat neutre ; l'objectif est la publication d'un ouvrage critique — structurellement orienté vers la scandalisation.

**3. CONFLIT D'INTÉRÊTS** : Le projet de livre profite directement de la présence médiatique et de l'attention portée au sujet ; les déclarations sont structurellement orientées vers la dramatisation.

D1 Conflit d'intérêts : -1 — Le projet de livre profite du scandale

D2 Risque personnel : +1 — Voyage à La Rinconada

D3 Compétence : +1 — Titre de professeur, mais domaine non précisé

D4 Cohérence : 0 — Aucune déclaration comparative disponible

D5 Émotion vs. données : -1 — Fortement émotionnel (« le pire endroit du monde », « baraque en tôle »)

D6 Niveau de source : +1 — Recherche primaire sur place

**TOTAL : +1 → FEU DE SOURCE : JAUNE**

**5. VOIX CONTRAIRE** : Géographe économique indépendant ou expert minier sans projet de livre — non cité.

**IMPORTANT** : Mark Piet est présenté comme « professeur » sans mentionner son domaine. Le conflit d'intérêts lié au projet de livre n'est pas rendu transparent.

### 3. « Expert en terrorisme » anonyme (reportage sur l'EI)

**1. FINANCEMENT** : Inconnu — aucune identification possible.

**2. MANDAT** : Inconnu.

**3. CONFLIT D'INTÉRÊTS** : Inconnu ; la déclaration soutient la thèse rédactionnelle (rapatriement = mieux).

D1 Conflit d'intérêts : 0 — Inconnu

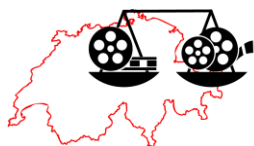
D2 Risque personnel : 0 — Inconnu

D3 Compétence : 0 — Titre d'« expert en terrorisme » sans vérification

D4 Cohérence : 0 — Inconnu

D5 Émotion vs. données : 0 — Mixte

D6 Niveau de source : -2 — Anonyme, aucune source primaire



## Schweizerischer Verein für ausgewogene Berichterstattung Association suisse pour une information équilibrée Associazione svizzera per un reporting equilibrato

TOTAL : -2 → FEU DE SOURCE : JAUNE (de justesse)

**5. VOIX CONTRAIRE** : Expert en sécurité avec position contraire au rapatriement — non cité.

IMPORTANT : Un expert anonyme dont la déclaration soutient la thèse rédactionnelle est journalistiquement problématique. L'anonymat empêche toute vérification des conflits d'intérêts, de la compétence et de la cohérence.

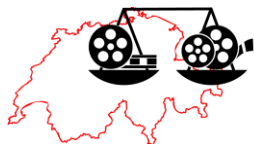
*Constat global de la vérification approfondie des sources : Les trois instances spécialisées/experts vérifiés obtiennent JAUNE. Aucun n'atteint VERT. Les conflits d'intérêts structurels (projet de livre, mandat ONG, anonymat) ne sont pas rendus transparents au téléspectateur. Les trois sources soutiennent la thèse rédactionnelle ; aucune source contraire avec une plateforme comparable n'est présentée. Cela renforce le constat d'unilatéralité structurelle.*

### Feu de source pour les participants :

Source	D1	D2	D3	D4	D5	D6	Total	Feu
Société pour les peuples menacés (Julia Büsser)	-2	0	0	+1	0	-1	-2	JAUNE
Prof. Mark Piet (auteur du livre « Or sale »)	-1	+1	+1	0	-1	+1	+1	JAUNE
« Expert en terrorisme » anonyme (reportage sur l'EI)	0	0	0	0	0	-2	-2	JAUNE

### Classification juridique et méthodologique

<b>Pas de jugement factuel</b>	Les résultats présentés ne constituent pas des constatations de faits concernant des personnes, des rédactions ou des émissions individuelles. Ils sont à comprendre comme le résultat d'une opérationnalisation standardisée, et non comme la constatation d'une responsabilité individuelle.
<b>Pas de jugement juridique</b>	L'index d'écart agrégé ne remplace pas une appréciation juridique au sens de l'art. 4 LRTV. L'évaluation de la conformité d'une émission concrète aux dispositions légales relève exclusivement des instances compétentes (notamment l'AIEP).
<b>Pas de preuve de causalité</b>	Les corrélations statistiques ne doivent pas être interprétées comme la preuve de liens de causalité ou d'intentions rédactionnelles. Les valeurs d'écart peuvent être influencées par le choix des sujets, l'actualité, la controverse politique ou la logique du format.
<b>Pas de jugement d'intention</b>	L'analyse mesure des caractéristiques structurelles observables des émissions. Un score de 7 signifie qu'un déséquilibre significatif a été constaté — non que la rédaction l'ait intentionné. La méthodologie ne fait aucune déclaration sur les motifs ou les objectifs stratégiques.
<b>Instrument de comparaison heuristique</b>	L'index sert à la reconnaissance comparative de schémas sur des milliers d'émissions, et non à la mesure métrologique précise de contributions individuelles. Les valeurs seuils servent à l'orientation heuristique, non à la qualification juridique stricte.



## ANNEXE 1 : LÉGISLATION NATIONALE

### Base juridique Suisse — SRG SSR

---

#### Loi

---

Loi fédérale sur la radio et la télévision (LRTV, RS 784.40)

#### Articles pertinents

---

- Art. 4 al. 1 LRTV : Toutes les émissions d'un programme de radio ou de télévision doivent respecter les droits fondamentaux. Les émissions doivent notamment respecter la dignité humaine, ne pas être discriminatoires, ne pas contribuer à la haine raciale, ne pas mettre en danger la moralité publique, ni glorifier ou banaliser la violence.
- Art. 4 al. 2 LRTV : Les émissions rédactionnelles à contenu informatif doivent présenter les faits et les événements de manière adéquate, afin que le public puisse se former sa propre opinion. Les opinions et les commentaires doivent être reconnaissables comme tels.
- Art. 4 al. 4 LRTV : Dans l'ensemble des émissions rédactionnelles, la diversité des événements et des opinions doit être exprimée de manière appropriée (obligation de pluralité).

#### Obligations essentielles

---

1. **Adéquation** : Présentation adéquate des faits et des événements
2. **Pluralité des opinions** : Diversité des points de vue sur les sujets controversés
3. **Équilibre** : Sélection équilibrée des interlocuteurs

#### Autorité de surveillance

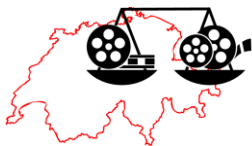
---

- AIEP (Autorité indépendante d'examen des plaintes en matière de radio-télévision) : Examine les plaintes contre des émissions diffusées pour violation de l'art. 4 LRTV
- OFCOM (Office fédéral de la communication) : Autorité de régulation et de surveillance
- Services de médiation de la SRG : Premier point de contact pour les plaintes relatives aux programmes

#### Procédure de plainte

---

1. Service de médiation de l'unité d'entreprise concernée (SRF, RTS, RSI, RTR)
2. AIEP (en cas de désaccord)
3. Tribunal fédéral (dernière instance)



## ANNEXE 2 : BASES SCIENTIFIQUES

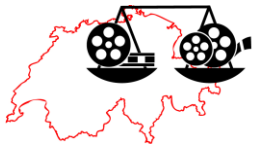
### Bibliographie

- Bennett, W. L. (1990). Toward a theory of press-state relations in the United States. *Journal of Communication*, 40(2), 103–125.
- Berelson, B. (1952). *Content analysis in communication research*. Free Press.
- Entman, R. M. (1993). Framing: Toward clarification of a fractured paradigm. *Journal of Communication*, 43(4), 51–58.
- fög – Forschungszentrum Öffentlichkeit und Gesellschaft (2024). *Jahrbuch Qualität der Medien 2024*. Schwabe.
- Gilardi, F., Alizadeh, M. & Kubli, M. (2023). ChatGPT outperforms crowd workers for text-annotation tasks. *PNAS*, 120(30).
- Iyengar, S. & Kinder, D. R. (1987). *News that matters: Television and American opinion*. University of Chicago Press.
- Jolly, S. et al. (2022). Chapel Hill Expert Survey trend file, 1999–2019. *Electoral Studies*, 75, 102420.
- Krippendorff, K. (2004). *Content analysis: An introduction to its methodology* (2nd ed.). Sage.
- McCombs, M. E. & Shaw, D. L. (1972). The agenda-setting function of mass media. *Public Opinion Quarterly*, 36(2), 176–187.
- Shoemaker, P. J. & Vos, T. P. (2009). *Gatekeeping theory*. Routledge.
- SVFAB (2026). *Methodenbericht v4.1: Zählbare Kriterien und Multi-Modell-Kreuzvalidierung*.
- Törnberg, P. (2023). ChatGPT-4 outperforms experts and crowd workers in annotating political Twitter messages. arXiv:2304.06588.

### Documents de travail SVFAB

- Schläpfer, D. (2026). Systematic AI-Assisted Analysis of Public Broadcaster Impartiality: A Scalable Methodological Framework for Measuring Structural Bias in Public Service Media. [SSRN 6688478](#)
- Schläpfer, D. (2026). Measuring Editorial Noise: A Retrospective Suppression Index for Public Broadcasting Content Analysis. [SSRN 6733280](#)
- Schläpfer, D. (2026). Source Traffic Light: A Six-Dimensional Credibility Framework for Systematic Source Assessment in Public Service Media. [SSRN 6733880](#)

*David Schläpfer — ORCID : 0009-0000-5671-9266*



**Schweizerischer Verein** für ausgewogene Berichterstattung  
**Association suisse** pour une information équilibrée  
**Associazione svizzera** per un reporting equilibrato

## Évaluations et adhésion au SVFAB

Sur SVFAB.ch, vous obtenez non seulement d'autres évaluations détaillées, mais vous pouvez également en faire établir pour n'importe quelle émission (nous le facturons).

Pour rendre notre travail solide, nous dépendons des cotisations de membres et de donateurs.

### Contact et informations complémentaires :

[www.SVFAB.ch](http://www.SVFAB.ch) | [Kontakt@SVFAB.ch](mailto:Kontakt@SVFAB.ch)

**Coordonnées bancaires** : PostFinance – POFICHBE

**IBAN** : CH32 0900 0000 1675 6251 1

**Bénéficiaire** : SVFAB, Case postale, CH-8021 Zurich 1



**Schweizerischer Verein** für ausgewogene Berichterstattung  
**Association suisse** pour une information équilibrée  
**Associazione svizzera** per un reporting equilibrato

**Vous obtenez auprès du SVFAB les livres suivants**

Commandes via [www.svfab.ch](http://www.svfab.ch) ou [kontakt@svfab.ch](mailto:kontakt@svfab.ch)



**Reportage déséquilibré** est la réponse à l'initiative de réduction de moitié en Suisse : les techniques de manipulation y sont expliquées en détail, en commençant par la sélection des collaborateurs et la sélection des sources. Ensuite, 15 principes sont expliqués : omission, cadrage, cadrage temporel, culpabilité par association, émotionnalisation, suppression du contexte et bien d'autres, illustrés par de nombreux exemples. On voit également où nous appliquons nous-mêmes ces techniques — ce qui favorise non seulement la prise de conscience mais aussi l'empathie.

En option, le livre est accompagné de **cartes à jouer**  
Également disponible en **livre audio**



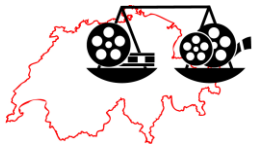
L'interview n'est pas une conversation. C'est une scène — et quelqu'un d'autre a écrit le scénario.

Qui ne le sait pas fournit du matériel. De bonnes citations qui sont mal coupées. Des déclarations justes qui atterrissent dans le mauvais contexte. Des réponses honnêtes qui sont présentées comme des aveux.

Ce livre n'est pas un livre de critique des médias. C'est une boîte à outils — pour tous ceux qui ont un microphone devant le nez et veulent savoir ce qu'ils peuvent faire contre ça. 7 chapitres. 7 outils : Ce qu'est vraiment une interview. Les 7 pièges les plus fréquents. Les trois principes fondamentaux de la souveraineté — ancrer, recadrer, délimiter. Préparation en une heure. Corps et voix. Que faire quand ça tourne mal. Et ce qui compte après l'interview.

Pour les politiciens, les activistes, les entrepreneurs, les lanceurs d'alerte — pour tous ceux qui sont exposés et veulent comprendre comment fonctionne le jeu. Pour qu'ils arrêtent d'y participer — et commencent à le façonner.

En A5. Direct. Pour la préparation, la consultation, le suivi et en cas de difficultés



**Schweizerischer Verein für ausgewogene Berichterstattung**  
**Association suisse pour une information équilibrée**  
**Associazione svizzera per un reporting equilibrato**



**Tu crois voir le monde.** En réalité, tu vois le cadre que quelqu'un a posé autour de lui. Le cadrage est la technique de manipulation la plus ancienne et la plus élégante du monde. Elle ne change pas les faits — elle change ce que nous faisons des faits. Ce que nous ressentons. Ce que nous croyons. Comment nous décidons. Et elle fonctionne — parce que nous y participons tous. Quotidiennement. Inconsciemment. Toi aussi. Ce livre n'est pas un manuel aride. C'est un livre d'exercices — ludique, direct, plein d'exemples tirés de la vraie vie. Tu apprends non seulement comment les autres te cadrent. Tu apprends comment tu cadres toi-même — et comment tu peux le faire consciemment et équitablement.

Car qui comprend le cadrage voit le monde plus clairement. Écoute les informations différemment. Mène des conversations avec plus d'assurance. Et se laisse moins facilement imposer un cadre choisi par quelqu'un d'autre.

Avec de nombreux exercices et exemples concrets tirés de la politique, des médias et du quotidien — et quelques sourires.

**Cadrage avec style. Parce que le cadre change tout.**



La SRG encaisse 1.56 milliard de francs par an — de force, de chaque ménage. Qui se sent traité injustement peut se plaindre. Il existe même une instance pour cela : l'AIEP, l'Autorité indépendante d'examen des plaintes en matière de radio-télévision.

Seulement : elle n'est pas indépendante. Elle n'a aucun pouvoir de sanction. Et elle décide dans 99.6% de tous les cas : rien.

Cette analyse met le système à nu — de manière factuelle, précise, sans polémique. Procédures, personnel, compétences, coûts, statistiques, voies de recours. Et l'examen de droit constitutionnel qui montre : le système AIEP ne remplit aucun des trois critères fondamentaux — il n'est pas approprié, pas conforme à la séparation des pouvoirs, pas conforme à l'économie de marché.

L'instance censée protéger les citoyens protège avant tout le système qu'elle devrait contrôler.

Une lecture obligatoire pour tous ceux qui envisagent de déposer une plainte — et pour tous ceux qui veulent comprendre pourquoi une véritable surveillance des médias fait encore défaut en Suisse.